

L'espace des associations

CSL² - Coteaux-sur-Loire Culture Sports et Loisirs

Précisions concernant les randonnées et promenades :
Heure de rendez-vous : le LUNDI à 14 H 30 **

Les points de rendez-vous :

- Foyer Bonnet de Saint-Patrice (et non la mairie)
- Château d'eau de Saint-Michel
- Mairie d'Ingrandes

Le point de départ est indiqué en fin de randonnée pour la semaine suivante. En cas d'absence, se renseigner auprès de Roger : 06 62 55 87 00

** La dernière semaine de chaque mois, la rando a lieu le MARDI au départ de la mairie d'Ingrandes.



Le jour de la brocante, Chantal Brault proposera, comme chaque année, une exposition des œuvres de ses élèves de l'atelier calligraphie à la salle intergénérationnelle, dans le cadre, et en complément de l'exposition organisée à la médiathèque du 8 au 17 mars sur le thème « *la calligraphie, la beauté de l'écriture* ».

Communication de l'APE « Les P'tits sourires »

Prochaines ventes au profit des projets scolaires :

- Mars / avril : vente de chocolats de Pâques ;
- Avril / mai : vente de brioches.

Merci aux parents de surveiller les petits mots glissés dans les cahiers des enfants.

Le 5 juin, lors de la fête des écoles, l'APE prendra le relais de l'ALSH pour la tenue de la buvette à partir de 19 H.

Calendrier du Comité des fêtes de St-Michel

En complément aux dates indiquées dans « l'agenda » :

- Dimanche 5 juillet : Après-midi « Fêtons les vacances », à partir de 14 H au champ de foire de St-Michel.
- Samedi 26 septembre : A l'occasion de la foire de la Saint-Michel : tenue d'une buvette, en partenariat avec le SMTT, de 9 H à 23 H au champ de foire.
- Samedi 7 novembre : Repas à 19 H 30 à la salle des fêtes de St-Michel.
- Lundi 7 décembre, à 20 H : Assemblée générale à la salle des fêtes de St-Michel.

REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES à Coteaux-sur-Loire

Rappel des dates communiquées dans l'édition annuelle de l'Écho des coteaux

Les C'PATRISTES proposent « *L'art du mensonge* » :

- 8 février à Bourgueil
- 15 février à Villandry
- 29 février à Saint-Michel
- 7 mars à Savonnières
- 14 mars à Saint-Patrice.



RAPPEL DES HORAIRES
DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Horaires d'ouverture du périscolaire :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 6H50 à 8H50 et de 16H20 à 18H50.

Horaires d'ouverture de l'accueil de loisirs mercredis et vacances

- Les mercredis : de 7h00 à 18h30 en journée complète et de 7h00 à 13h ou de 13h00 à 18h30 en demi-journée
- Vacances scolaires : de 7h00 à 18h30

Dates à noter en complément de l'agenda :

- 15 mai 2020 : Assemblée générale à 19h dans les locaux de l'association
- 5 juin 2020 : Kermesse de l'école, stands jeux et buvette par nos soins de 16h00 à 19h00

L'association recrute des bénévoles, Vous avez un peu de temps à donner lors des manifestations, vous avez des compétences, des savoir-faire à partager ? N'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous poser des questions sur notre organisation, vous serez les bienvenus(es) !



Soirée Spéciale
Saint-Valentin



A l'occasion de la **Saint-Valentin, le vendredi 14 février 2020**, l'association ouvre ses portes :

Passez une soirée en amoureux et confiez vos enfants aux animatrices(eurs) de l'accueil de loisirs.

Le repas pour votre enfant :

- entrée crudités /charcuterie
- spaghettis bolognaise
- fromage
- gâteaux au chocolat et crème anglaise

suivi de **divertissements divers** selon l'âge des enfants, danse et rires en perspective.

Vous pourrez déposer vos enfants **dès 19 h00** et les récupérer au **plus tard à 23h00**, pour un **tarif unique de 10 euros par enfant**. (Merci d'amener votre enfant en pyjama et avec son doudou)

Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter par mail : alsh.arcenciel@famillesrurales37.org ou tél : 0247963883, en indiquant le nom/prénom du représentant légal, le N° de tél ainsi que le nom du ou des enfants présents **avant le lundi 10 février 2020**. Les places étant limitées, les premiers inscrits seront validés.

Règlement par chèque (à l'ordre de FR ST MICHEL) ou espèces.



L'association DÉCLIC propose « *Un riche imbécile* » :

- Les 7, 8, 13, 14, 20 et 21 mars à Saint-Michel,
- Le 28 mars à Restigné.



Bulletin municipal trimestriel d'information

N° 13

L'ÉCHO DES COTEAUX

LE MOT DES MAIRES

Chers Costelligériennes, Costelligériens,

Voici donc édité au titre de la mandature qui s'achève le dernier « Echo des Coteaux ». Tout au cours de ces six dernières années, par des publications régulières, les municipalités, au début du mandat de nos trois communes historiques, puis à compter de 2017 celle de Coteaux-sur-Loire, ont eu le souci de vous tenir informés des activités essentielles qui ont marqué la vie de notre collectivité. Ainsi vous avez pu prendre connaissance des décisions de vos conseils municipaux, suivre les manifestations organisées par nos associations, recueillir des informations diverses qui pouvaient vous être utiles. La création de Coteaux-sur-Loire a logiquement conduit à n'éditer qu'une seule publication en unifiant la présentation mais en gardant le même objectif : rendre compte de l'activité municipale, porter à la connaissance de chacun tout ce qui participe ou peut participer du développement du bien vivre ensemble, mettre en exergue tout ce qui constitue le socle commun de notre collectivité. L'information est une composante essentielle de la vie démocratique. Elle vous était due, elle est à poursuivre.

Ainsi avons-nous à travers cette publication souvent mis l'accent sur ce qui faisait la construction de notre commune, d'une commune nouvelle unifiée que nous avons voulu bâtir pour faire face aux défis de demain, pour lui donner plus de capacités et de moyens d'agir au bénéfice de ses ressortissants. Car tel a bien été le chantier marquant et historique de cette mandature.

Au cours des cérémonies des vœux qui viennent de se dérouler, les réalisations et événements de l'année écoulée ont été soulignés, pour marquer d'abord leur importance et leur impact sur notre vie au quotidien, mais plus encore pour souligner l'image qu'ils contribuent de donner de notre commune. Démonstration est faite aussi de ce que l'on peut supporter financièrement grâce à notre regroupement, de ce qu'on peut faire ensemble. Mais tout cela ne s'est pas fait et ne se fera pas, sans effort, sans compréhension mutuelle, sans partage.

Le chemin continue, l'œuvre n'est pas achevée. Le 15 mars, éventuellement le 22, auront lieu les élections pour le renouvellement du conseil municipal. Il ne faut pas se désintéresser de la gestion des affaires publiques : ce sont celles de tous les citoyens, ce sont les vôtres ! Allez voter. Soyez aussi acteurs. Une page se tourne mais le livre reste ouvert.

...

Pour notre part, nous qui avons eu plaisir et honneur de gérer, avec votre soutien, Ingrandes, Saint-Michel, Saint-Patrice, puis Coteaux-sur-Loire, nous souhaitons d'ores et déjà pleine réussite à l'équipe municipale qui prendra la suite.

Il reste tant de belles choses à faire encore.

Les maires,

Jean Dufresne Dominique Logeay François Augé

★ Dimanche 8 Mars 2020
SAINT-PATRICE
COTEAUX-SUR-LOIRE
LES 30 ANS de la BROCANTE & VIDE-GRENIER
6h à 20h
Organisés par le Comité des Fêtes de Saint Patrice
Buvette – Restauration – Manèges
Café – Croissant à la salle des fêtes André Bonnet à partir de 6h00
Renseignements & inscriptions : 02 47 96 92 80 – 06 20 27 04 16

Il faut s'attendre à beaucoup d'animation dans notre commune le 8 mars prochain !

Toujours très populaire, la brocante annuelle est le lieu de rendez-vous incontournable des chineurs, promeneurs et exposants en tous genres. Chacun y cherche –et souvent y trouve– son bonheur.

Et cette année, c'est le 30ème anniversaire ! Une belle fréquentation en perspective...

Les principales décisions du conseil municipal

^ Conseil du 4 DÉCEMBRE 2019

• Demande de subvention au Conseil départemental

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le projet d'effacement des réseaux de télécommunication et d'éclairage public rue des Galteaux, VC n° 9 rue de la Cueillette Cadot, qui s'élève à :

Nature des dépenses	Montant
Effacement des réseaux de télécommunication	44.898,06 € TTC
Dissimulation du réseau d'éclairage public	19.276,20 € HT *
Dissimulation du réseau de distribution publique d'énergie électrique	5.413,76 € HT *
Total	69.588,02 €

* TVA prise en charge par le SIEL

et autorise le maire à solliciter le Conseil départemental pour l'octroi d'une subvention d'un montant le plus élevé possible.

• Approbation de la modifications simplifiée n° 1 du PLU d'Ingrandes-de-Touraine

Le Conseil approuve à l'unanimité la modification simplifiée n° 1 du PLU d'Ingrandes-de-Touraine, qui n'a fait l'objet d'aucune observation du public pendant la période de mise à disposition, du 15 septembre au 16 octobre 2019.

• Modification simplifiée n° 2 du PLU d'Ingrandes-de-Touraine - Mise à disposition du dossier au public

La modification simplifiée n° 2 du PLU envisagée a pour objet :

- de modifier la règle d'implantation du bâti au sein du règlement écrit des zones UA et UB, qui ne favorise pas la densification,
- de préciser les matériaux interdits pour une clôture donnant sur la voie publique dans la zone UA,
- de modifier les conditions d'occupation du sol pour la zone UB, et notamment les conditions d'accès.

Le Conseil, à l'unanimité, décide de fixer les modalités de mise à disposition du dossier de modification simplifiée au public comme suit : du 17 février 2020 au 18 mars 2020, le dossier sera consultable en mairie déléguée d'Ingrandes-de-Touraine aux jours et heures d'ouverture de la mairie ; un registre permettra au public de formuler ses observations. Le dossier sera également consultable pendant la même période sur le site internet officiel de la commune : <http://coteaux-sur-loire.fr>

^ Conseil du 29 JANVIER 2020

• Autorisation au maire d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2020

Conformément à la législation, afin de permettre la gestion normale de la commune, le Conseil, à la majorité, autorise le maire à engager, liquider et faire régler les dépenses d'investissement nécessaires dans la limite du quart des montants des dépenses d'investissement de l'exercice précédent.

PÊLE-MÊLE D'INFOS

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Chacun le sait désormais, les prochaines élections municipales auront lieu le 15 mars 2020, avec éventuellement un deuxième tour le 22 mars.

Etes-vous bien inscrit(e) sur les listes électorales ?

Pour le savoir :

- Rendez-vous sur www.demarches.interieur.gouv.fr, rubrique « Élections » sur le service en ligne « Interroger sa situation électorale ».
- Renseignez la commune où vous pensez être inscrit ainsi que vos informations personnelles (nom de naissance, tous vos prénoms, date de naissance).
- Vous obtiendrez ainsi la confirmation de votre inscription dans cette commune. Si ce n'est pas le cas et que vous découvrez que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous pouvez :
 - contacter votre mairie,
 - vous inscrire jusqu'au 7 février 2020 sur : www.demarches.interieur.gouv.fr, rubrique « élections ».

Rappelons une nouvelle fois les nouvelles modalités de vote applicables aux communes de plus de 1.000 habitants :

- Vous voterez pour une liste complète, sans aucune rature sous peine de nullité ;
- Parmi les candidats au conseil municipal, certains sont aussi candidats au conseil communautaire. Vous élirez donc en même temps, sur le même bulletin de vote, les représentants de la commune à la communauté de communes.
- Pour pouvoir voter, vous devrez impérativement vous munir d'une pièce d'identité.**

LA FIBRE NUMÉRIQUE

Les dernières informations reçues du syndicat « Val de Loire Numérique », à la demande de la municipalité, nous indiquent que le déploiement de la fibre optique sur notre commune de Coteaux-sur-Loire est programmé courant 2022. « Toutefois, l'ensemble des études terrain de la zone n'étant pas finalisé, il y aura peut-être des décalages entre certaines habitations d'un même périmètre du fait de l'imbrication de plusieurs zones de raccordement ».

Ce déploiement peut être suivi via le site de TDF/Val de Loire Fibre (<http://www.valdeloirefibre.fr>) où un outil de diagnostic, rue par rue, a été activé à votre attention. L'outil est disponible directement en page d'accueil, il suffit de cliquer sur « Quand serez-vous raccordables à la fibre ? » et de suivre les indications.

L'intégralité des comptes rendus de conseils municipaux est consultable sur le site internet : coteaux-sur-loire.fr

Vous souhaitez rénover votre logement ?



! Ne signez pas de devis avant de vous renseigner !

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

TRAVAUX DE RÉHABILITATION

MAINTIEN À DOMICILE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TOURAINNE OUEST VAL DE LOIRE

Vous accompagnez

Permanences tous les mardis de 14h00 à 16h30
2, rue des sablons - 37340 Cléré-les-Pins

Le mardi matin sur rendez-vous
11, avenue Jean Causeret - 37140 Bourgueil

Contact : 02.18.75.17.35 | 02.47.24.06.32



Le Syndicat mixte du bassin de l'Authion et de ses affluents a réactualisé son site internet.

Pour rester informé sur ses activités, et découvrir les nouvelles fonctionnalités qui ont été intégrées à ce site pour le rendre plus intuitif et interactif :

www.sage-authion.fr

Retrouvez toutes les dernières informations et l'actualité de Coteaux-sur-Loire ☎ coteaux-sur-loire.fr

Du côté de l'école

RAPPEL.... RAPPEL... RAPPEL... RAPPEL...

La benne du SMIPE pour la collecte de papiers/cartons sera à disposition en face l'église de Saint-Patrice du 19 mars au 2 avril.

Rappelons que les fonds ainsi obtenus par l'équipe enseignante aident au financement des projets pédagogiques.



Des nouvelles de la médiathèque

COTTON CLUB à la Médiathèque des coteaux

En prélude au festival du jazz, la médiathèque a offert lors d'une soirée gratuite, "un voyage à travers le jazz". Devant un public curieux, connaisseur et ravi, Christophe, notre présentateur animateur de la DDLLP, a transformé pour un soir la médiathèque en club de jazz. Des vidéos, des disques vinyles, de nombreux documents et les riches commentaires de notre présentateur passionné nous ont fait découvrir l'histoire du jazz de ses origines à nos jours.

Depuis les work songs et le blues des champs de coton de la fin du 19^{ème} en passant par les negro spirituals et les gospel songs des églises, le jazz New-Orleans, le ragtime, le jazz swing, les jazz Be-Bop, Hard-Bop, Cool, Free, Latin, contemporain et encore électro-swing, le public a pu ainsi rencontrer les différents styles musicaux qui ont fait le jazz.

Scott Joplin, Luis Armstrong, Count Basie, Cab Calloway, Duke Ellington, Billie Holiday, Ella Fitzgerald, Charlie Parker, Stan Getz, St Germain, tous ces artistes et bien d'autres ont enchanté la soirée qui s'est terminée par un buffet participatif. A renouveler !

ML

Stages MULTISPORTS 2020

10 à 12 ans du 17 au 21 février et 13 à 15 ans du 24 au 28 février

Karting
Touch rugby
Patinage
- Parkours - Escalades -
Floorball - Tchoukball
Course d'orientation
- Tennis de Table
Kinball

à LANGEAIS
au Stade Rivery-Santerre

Tarifs : 150 € (repas compris)

Places limitées

Inscription jusqu'au 31 janvier 2020 en ligne sur le site du SC LANGEAIS RUGBY ou rugby.langeais.com

Renseignements : Eric : 06 73 98 44 71



Club labellisé